



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada
287, avenue McArthur, Ottawa, Ontario K1L 6P3
Téléphone : 613 746-5694
Courriel : experts@lifesaving.ca Site Web : www.lifesaving.ca

Normes de sécurité

Pour les piscines et les plages au Canada

Norme pour les installations aquatiques

Qualification du surveillant-sauveteur

Norme

La qualification exigée pour être un surveillant-sauveteur est le brevet de Sauveteur national à jour.

Définitions

À jour: Se dit d'un brevet de Sauveteur national dont la date d'émission ne dépasse pas deux ans de la date pendant laquelle le surveillant-sauveteur est en fonction.

Justification

Le brevet de Sauveteur national de la Société de sauvetage constitue la qualification reconnue au Canada pour travailler comme surveillant-sauveteur :

- L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) est composée de 13 associations des parcs et loisirs provinciales et territoriales, qui représentent 90 % des communautés du Canada. Les membres de l'ACPL appuient unanimement une norme unique de qualification pour les surveillants-sauveteurs au Canada, cette norme étant le brevet Sauveteur national (résolutions en 2006 et 2008).
- La formation de Sauveteur national est la norme canadienne de qualification des surveillants-sauveteurs qui est reconnue par l'International Life Saving Federation (ILS).
- La qualification de Sauveteur national a reçu l'approbation de Recreation Nova Scotia, de Parks and Recreation Ontario, de l'Alberta Recreation and Parks Association, de la British Columbia Recreation and Parks Association, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et de l'Ambulance Saint-Jean.
- Parmi les plus de 4 000 installations aquatiques qui sont supervisées au Canada, 99 % d'entre elles endossent la formation de Sauveteur national comme unique norme de qualification des surveillants-sauveteurs.

La norme de Sauveteur national est définie par la Société de sauvetage Canada. Elle est approuvée et appuyée par le National Lifeguard Advisory Committee qui est composé d'employeurs de surveillants-sauveteurs et d'organismes nationaux, soit l'Association canadienne des parcs et loisirs, Éducation physique et santé Canada, les YMCA et les Forces armées canadiennes.

Disponible dans toutes les provinces et tous les territoires au Canada, la formation de Sauveteur national est la seule qualification professionnelle pour les surveillants-sauveteurs reconnue par les employeurs partout au pays.

Références

- Une variété de documents de référence disponibles sur le site Web www.canlii.org de l'Institut canadien d'information juridique qui contient des documents relatifs aux lois et règlements de toutes les compétences législatives du Canada.
- Alerte : la pratique de la surveillance aquatique; Société de sauvetage Canada

Adoption

- Approuvé en 10 avril 2012 par le Conseil d'administration de la Société de sauvetage du Canada

Avertissement

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication ou de leur révision.

L'objectif de ces normes est d'inciter les législateurs et les propriétaires, gestionnaires et opérateurs de piscines, plages et parcs aquatiques à adopter ces normes afin de prévenir la noyade.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada ne remplacent et n'annulent aucunement les lois et règlements municipaux, provinciaux ou territoriaux et fédéraux, mais sont considérées comme étant les normes que les exploitants d'installations aquatiques doivent tenter de respecter afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leurs activités et de prévenir la noyade et les incidents associés à l'eau.